



## Dividende obtenue en 2005 et fiscalité

Par **FAB\_old**, le **20/05/2007** à **21:28**

je suis gérant bénévole salarié d'une s a r l. j'ai perçu en 2005 1500€ à titre de dividendes, que j'ai déclaré aux impôts à l'aide de l'imprimé N°2761. (joint à ma déclaration d'impôt).

Or, lors de la réception de mon avis d'imposition, ne figurait aucune trace de cette déclaration.

Je voudrais savoir, si cela est normal et si je devais payer des impôts en plus ou en moins.

merci de votre réponse.

Par **Christelle\_old**, le **20/05/2007** à **22:27**

Bonjour,

Pour 1500 euros il y a peu de chances que cela fasse une grande différence.

Pour ce qui est de l'absence de trace sur votre avis d'imposition, on ne peut pas vous le reprocher. Si vous êtes sûr d'avoir déclaré cet argent, vous n'avez rien à craindre.